Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 084-218401024-20261116-2026_D_107-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 16 NOVEMBRE 2026

Date de la convocation
10/11/2026

Date d'affichage
10/11/2026

Objet de la délibération

Nouveaux Tarifs « droits de visite du Sentier des Ocres » à compter du 1er février 2027

N° 107/26

L'an deux mil vingt-six et le seize novembre à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. CHABRIER, Mme CHEREL, M. CHOMETTE, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MIGLIORINI, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL

Madame le Maire rappelle la délibération N° 139/2022 qui fixait les nouveaux tarifs « droits de visite au Sentier des Ocres » à compter du 1er février 2023.

Elle présente un la nouvelle formule tarifaire :

- Entrée individuelle plus de 10 ans par personne : 4 € ;
- Tarif groupes à partir de 15 personnes ou sur présentation du ticket « Conservatoire » : 3 € ;
- Gratuité pour les accompagnateurs et chauffeurs ;
- Gratuité pour les moins de 10 ans et personnes à mobilité réduite ;

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** par 15 POUR, à compter du 1er février 2027, les tarifs suivants pour la visite du Sentier des Ocres comme suit :

- Entrée individuelle plus de 10 ans par personne : 4 € ;
- Tarif groupes à partir de 15 personnes ou sur présentation du ticket « Conservatoire » : 3 € ;
- Gratuité pour les accompagnateurs et chauffeurs ;
- Gratuité pour les moins de 10 ans et personnes à mobilité réduite ;

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY

MAIRIE DE ROUSSILLON * VAUCLUSE 84220 *

Secrétaire de séance

Marie BERNARD